



Le GREAT Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 162

"Réfléchir à changer"

Juin 2024

Pauvreté, inégalités et vulnérabilité



La communauté internationale s'est fixé comme objectif d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes d'ici à 2030.

La pauvreté est souvent définie comme le manque de ressources pour mener une vie décente. Mais la pauvreté ne se caractérise pas uniquement par une précarité financière. Être pauvre c'est aussi avoir faim, ne pas avoir accès à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité... Il n'y a pas qu'une seule définition de la pauvreté, car la pauvreté est multidimensionnelle. De plus, le coût d'une vie décente dépend du niveau économique du pays, c'est

pourquoi il existe plusieurs mesures de la pauvreté.

L'extrême pauvreté touche près de 700 millions de personnes dans le monde. 700 millions de femmes, d'hommes et d'enfants qui survivent avec moins de 2,15 dollar par jour.

Mais ce seuil de pauvreté absolue ne dit pas tout sur la pauvreté dans le monde. L'économie globale s'est largement transformée au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, les trois-quarts de la population mondiale vivent dans des pays à revenus intermédiaires, où ce seuil de 2,15\$/jour ne fournit pas une vision correcte de la pauvreté. Deux autres seuils de pauvreté ont donc été établis pour mieux refléter le taux de pauvreté dans les pays en développement : 3,65 dollars par jour et 6,85\$/jour. Près de la moitié de la population mondiale (3,6 milliards de personnes) vivent avec moins de 6,85\$/jour.

Pr. Massa Coulibaly

Introduction

Vaste pays du Sahel, le Mali est une économie à faible revenu, peu diversifiée et exposée aux fluctuations des matières premières. Sa forte croissance démographique (taux de fécondité de 5,88 enfants par femme en **2018**) et le changement climatique menacent l'agriculture et la sécurité alimentaire.

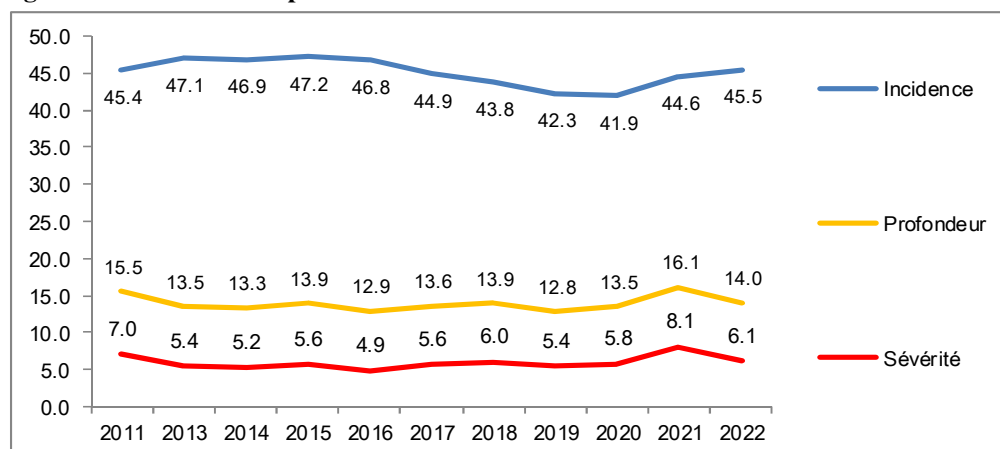
Le taux d'extrême pauvreté s'est accéléré sous l'effet conjugué des crises sécuritaires et de la pandémie pour s'établir à 15,9 % en 2021. L'extrême pauvreté s'est davantage accentuée pour atteindre 19,1 % en 2022, tirée par l'érosion du pouvoir d'achat des plus vulnérables, due à l'envolée des prix, à la consommation et à la faible croissance économique. Les zones rurales du sud à forte densité démographique concentrent les 90 % de la pauvreté du pays.

1. Pauvreté monétaire

Entre 2015 et 2017, le taux mondial d'extrême pauvreté avait reculé de 10.1 à 9.2%, soit 689 millions de personnes qui vivent avec moins de 1.90 dollars par jour. Le Mali suit la même tendance avec la proportion de personnes dans l'extrême pauvreté qui a reculé de 2015 à 2018 (5.7 points de pourcentage de moins) avant d'augmenter de près de 10 points de pourcentage à partir de là.

Dans l'ensemble, l'incidence de la pauvreté a enregistré une évolution en dents de scie entre 2011 et 2022. Après une hausse de 2 points de pourcentage entre 2011 et 2013 en passant de 45.1% à 47.1%, l'incidence a enregistré une baisse de 0.2 points de pourcentage entre 2013 et 2014. Elle recule considérablement entre 2016 et 2020, de 46.8% et 41.9 %. Le taux s'est ensuite stabilisé entre 2020 et 2021 à 44.6% pour ensuite s'établir à 45.5% en 2022, soit une hausse d'environ 1 point de pourcentage par rapport à 2021 et une baisse d'environ de 2 points par rapport à 2015. L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est de 14.0% en 2022. Si davantage d'efforts ne sont pas déployés pour parer aux conséquences de la crise sécuritaire, sanitaire et institutionnelle, il sera très difficile pour le Mali d'atteindre la cible de 24% d'incidence de pauvreté monétaire à l'horizon 2030.

Figure 1. Evolution de la pauvreté monétaire



2. Pauvreté multidimensionnelle

Le Mali souscrit à l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui affirme l'importance de l'approche multidimensionnelle à l'éradication de la pauvreté et va au-delà de la pauvreté monétaire pour aborder d'autres privations critiques non monétaires. C'est dans ce cadre qu'est utilisé l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), calculé par le produit de l'incidence de la pauvreté (H) et de l'intensité moyenne de la pauvreté (A). L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est la proportion de pauvres ou le pourcentage de personnes subissant des manques dans au moins 30% des indicateurs pondérés et l'intensité moyenne de pauvreté est le pourcentage d'indicateurs de l'IPM qui sont concernés en moyenne ou encore la proportion de privations subies en même temps par les personnes pauvres. Une personne vivant dans une pauvreté multidimensionnelle vit avec au moins 30% des indicateurs reflétant une privation aiguë dans les domaines de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. En 2021, l'IPM et ses composantes sont tous mauvais au Mali.

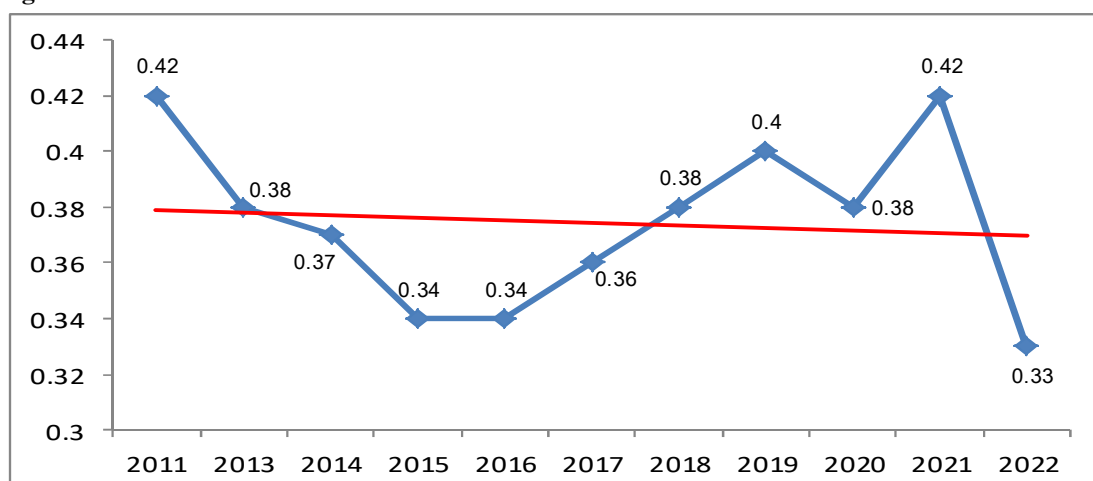
Tableau 1. Evolution de la pauvreté multidimensionnelle (en %)

	2017	2018	2019	2020	2021
Incidence H	34.0	30.3	30.3	33.0	34.7
Intensité A	45.0	44.0	44.0	45.0	44.0
IPM	15.3	13.3	13.3	14.9	15.3

3. Des inégalités persistantes

Mesurées par l'indice de Gini, les inégalités diminuent au Mali, de 0.42 en 2011 à 0.33 en 2022, soit un recul annuel moyen de -2.4%. La baisse a été la plus soutenue en 2011, 2021 (42% chacune) et 2019 (40%). Aussi, l'année 2020 marquera-t-elle un fléchissement avec un indice de 0.38 avant de grimper à 0.42 en 2021 pour ensuite descendre jusqu'à 0.33 en 2022. La réduction des inégalités passe non seulement par une certaine justice sociale mais surtout par des progrès réels dans les conditions de vie des couches les plus défavorisées de la population.

Figure 2. Indice de Gini



4. Exposition à des crises multiples

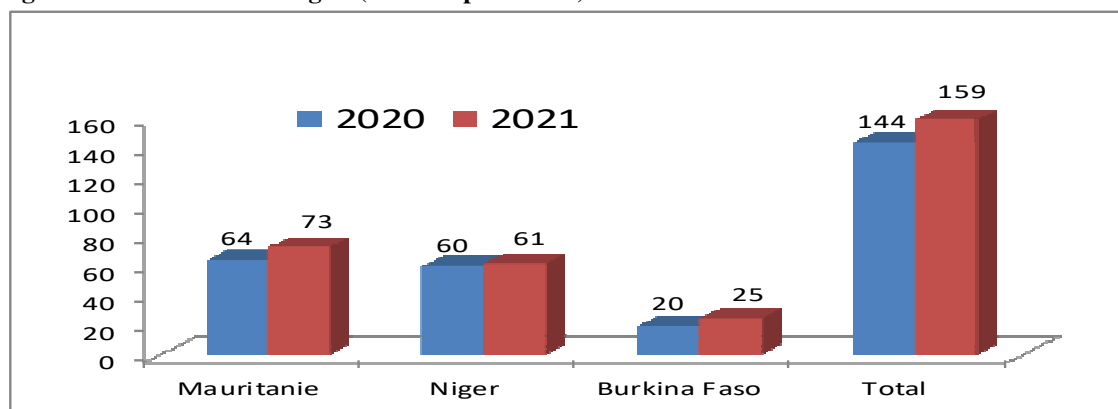
La crise multidimensionnelle muée en insécurité endémique a eu comme conséquences, entre autres, le déplacement important de population, autant en personnes déplacées internes (PDI) qu'en réfugiés. En 2021, le pays enregistrait plus de 300 mille PDI réparties en près de 60 mille ménages, une diminution malgré tout par rapport à 2020, 350 mille individus en 62 mille ménages. On enregistre toujours plus de femmes que d'hommes. Les grands contingents de déplacés sont enregistrés dans les régions du nord et du centre y compris la région de Ségou. Dans ces régions, les effectifs ont augmenté entre 2020 et 2021.

Tableau 2. Personnes déplacées internes

	2020				2021			
	Ménage	Homme	Femme	Total	Ménage	Homme	Femme	Total
Kayes	356	1 064	1 124	2 188	561	1 118	1 468	2 586
Koulikoro	1 193	3 240	3 543	6 783	689	1 474	2 079	3 553
Sikasso	829	2 423	3 410	5 833	831	2 467	3 470	5 937
Ségou	9 425	22 532	33 949	56 481	6 687	16 659	18 677	35 336
Mopti	27 125	75 637	87 859	163 496	22 905	61 083	70 067	131 150
Tombouctou	9 716	23 859	24 670	48 529	7 766	18 611	24 569	43 180
Gao	10 350	20 898	28 905	49 803	13 617	27 570	35 745	63 315
Kidal	86	195	222	417	222	404	486	890
Ménaka	2 188	5 913	7 082	12 995	3 518	9 327	11 817	21 144
Bamako	820	1 587	1 998	3 585	1 014	1 793	2 309	4 102
Total	62 088	157 348	192 762	350 110	57 810	140 506	170 687	311 193

Dans le même temps, le pays enregistrait près de 160 mille réfugiés, installés par ordre décroissant, en Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Nigeria, Togo et Guinée, ces trois derniers pays ne totalisant que 227 réfugiés en 2021, soit à peine 1 pour mille. Tout comme pour les PDI, ce nombre est en augmentation de 2020 à 2021 de 11% suite aux fortes augmentations constatées au Burkina Faso (24%) et en Mauritanie (14%).

Figure 3. Situation des réfugiés (en mille personnes)



En même temps qu'on dénombrait 159 mille réfugiés maliens en 2021, 84 mille autres maliens étaient rapatriés au bercail, principalement en provenance d'Algérie, du Burkina Faso, du Ghana, de la Guinée, du Togo, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Togo et de la Tunisie. Ceux-ci regagnaient majoritairement leurs maisons dans les régions de Tombouctou, Gao, Ménaka, Mopti, Kidal et Ségou. Un petit nombre regagnait Bamako et Koulikoro. On observe une baisse du nombre de rapatriements de 2020 à 2021, sauf à Bamako (13%) et Tombouctou (1%).